A.D.S.I.F.H.Q.S

Association de Défense des Sites et des Intérêts des Familles des
Hauts Quartiers de Simiane

Simiane le 26 Mai 2014

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 17 Mai 2014

Salle Léon Masson - Simiane – Collongue

Compte-rendu de séance

Malgré le beau temps ce sont 80 à 90 personnes qui étaient présentes, signe des plus encourageants pour la vitalité de notre association.

L'ordre du jour étant chargé Mr NEGRE , Président, ouvre la séance à 10 h précise. Il se réjouit de l'affluence et remercie les quelques nouveaux visages.

Il accueille ensuite à la table d'honneur trois représentants de la Mairie et regrette que Mr le nouveau Maire Philippe Ardhuin soit retenu à une réunion importante des Maires de la région.

Ses représentants sont Mr le Pesq, adjoint à l'environnement Mr Francone adjoint voirie, Mr Zunino adjoint prévention et tranquillité publique. Mr le Président les reçoit avec d'autant plus de chaleur que deux d'entre eux et Mr le Maire habitent les Hauts Quartiers ce qui facilitera les contacts.

Pour les nouveaux élus, pour les arrivants et pour tous les fidèles, Mr NEGRE rappelle qui est notre Association née en 1970.

Tout est dans la dénomination . ADSIF HQS : Association de Défense des Sites (les fondateurs étaient des pionniers en matière d'environnement par des actions concrètes et pas trop de discours) Défense des Sites et des Familles, (La famille reste pour notre Association le noyaux principal qu'il faut maintenir pour aider tous les membres contre les attaques du mal vivre, de la maladie, de la solitude, de l'âge, mais aussi contre les tracasseries, les mesquineries du quotidien grâce au rôle de courroie de transmission qu'assure l' ADSIF entre la population et les autorités). Elle a aussi la fierté de s'élever contre tout organisme public ou privé quel qu'il soit dès que la justice, le droit ou la simple logique sont bafoués.

Par contre en ce qui concerne les loisirs, le sport, les fêtes, elle dirige ses adhérents et leurs enfants vers les remarquables Associations du village irremplaçables.

…/

Après ce rappel, le Président demande aux représentants de la Mairie s'ils veulent dire quelques mots.

Mr Le Pesq précise que ses amis et lui ne sont là que pour essayer de répondre aux questions posées à l'ordre du jour ;

Le Président et les participants apprécient cette position claire qui enlève toute ambiguïté politique au déroulement de l'Assemblée Générale essentiellement destinée à l'information et à la concertation entre personnes de bonne volonté dans l'intérêt de tous les habitants de notre commune.

Rapport du Président sur l'exercice 2013

Le détail des activités de l'association et de ses interventions est mentionné sur le bulletin de fin d'année.

Dans les premiers mois de 2014 les dossiers n'ont guère progressé, les décideurs étant préoccupés par les élections

.Exemple la réunion de la commission extra municipale sur les déplacements du 16 / 1 / 14 a déçu les membres du bureau par sa légèreté sur la forme et le fond.

Autre exemple le manque de netteté dans les renseignements fournis au public par les différents organisme officiels en ce qui concerne le brûlage des déchets verts dans notre commune.

Ce sujet sera abordé ci-dessous dans l'ordre du jour.

Le rapport du Président mis au vote est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la trésorière.

Mme Annick Brun présente le rapport financier de l'année qui est satisfaisant. Les détails sont à disposition des adhérents Mis au vote le rapport est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Monsieur NEGRE remercie d'avance les élus présents pour les éclaircissements sur certains projets qu'eux-mêmes découvrent. Pour leur part les participants sollicitent tout au plus un éclairage sur les solutions envisagées pour les plus importants. Par contre ils sont plus pressants sur les questions de sécurité (signalisations, vitesse).

I) – **Circulation des piétons et vitesse 50 Km/h**

Les arrêtés sont paraît-il prêts. La mise en place de la signalisation sur le terrain est imminente ?

2) - **La voie de désenclavement**

Le sujet est si vaste et important qu'il doit faire l'objet de sérieuses nouvelles réflexions et de réunions de travail où les intéressés espèrent être conviés.

…/

3) - **Les voies de secours.**

Elles existent mais afin d'être utilisées convenablement l'ADSIF demande depuis des années des consignes pour la population afin d'éviter de fâcheux accidents en cas de panique.

4 et 5) – La forêt- Le débroussaillement- Le brûlage des déchets verts.

Les participants et les élus ayant fait part de telles divergences dans l'interprétation des termes de l'arrêté préfectoral du 20 Décembre 2013 qu'il est indispensable qu' en Septembre les directives et instructions données aux intéressés soient harmonisées par l'ensemble des organismes s'occupant de la Forêt, de son entretien, de sa gestion : les divers ministères, la préfecture, la CPA, la mairie, la gendarmerie, la police, l'ONF, les syndicats forestiers, etc.

En ce qui concerne ce sujet, l'ADSIF après analyse et étude continuera à s'en remettre au tableau synoptique, fourni en annexe page 13 de l'arrêté préfectoral , à moins avis contraire de la dite préfecture. Il paraît très explicite surtout en ce qui concerne le besoin d'autorisation à ne demander que pour des brûlages entre Juin et Septembre ou pour brûler des végétaux sur pied.

Nous attendons par ailleurs des réponses et l'organisation des réunions pour décisions en commun envisagées par les élus.

6) – Accès du public dans les massifs.

Mr l'adjoint à la Prévention nous a indiqué que désormais le distinguo « Période à risque » n'est plus pris en compte et que le public peut en toutes saisons parcourir nos collines après avoir pris contact s'il est consciencieux et prudent par téléphone ou internet avec le service préfectoral compétent. C'est l'ouverture à tous les abus sans qu'aucune surveillance ne soit prévue !

Nous étudierons en bureau cette solution de facilité pour les autorités mais grave en conséquence pour le simple promeneur non connecté en cas de feu de forêt dans nos masifs

7) – **La question des transports en commun** n'a pas été abordée.

8) - **Le devenir du PLU.**

La nouvelle municipalité étudie la question.

9) – **Les cambriolages.**

Mr Le Pesq a distribué lui-même aux participants une lettre d'information de la Mairie sur la création d'un « Dispositif Voisins Vigilants ».

Après étude et enquête auprès des adhérents, l'ADSIF précisera sa position sur une proposition qu'elle découvre.

10) - **Divers.**

Quelques participants exaspérés par la lenteur dans l'affaire de l'antenne Orange ont interpellé les élus qui n'ont malheureusement pu répondre.

…/

La liste des sujets portés à l'ordre du jour étant épuisée le Président présente les élections en ces termes

« Suivant les statuts tous les 2 ans un tiers des 15 membres de notre bureau doit être renouvelé.

Cette année sont renouvelables les 5 postes occupés actuellement par :

Mr CODEN Louis
Mme GERAUD Colette
Mr GEVAUDAN Marc
Mr le Dr JEAN Richard
Mr PARENTI André

Tous sont rééligibles et ont accepté de l'être.

Par ailleurs au cours de l'année 2013 Martine BEAUMOND , fille de notre regretté André, nous a abandonné pour des missions plus personnelles. C'est avec beaucoup de regrets que nous disposons donc d'un poste vacant.

Après recherches, publicités auprès des adhérents pour recruter un candidat, les bénévoles « durables » sont rares, nous avons pu convaincre Madame Corinne CHRETIEN qui a accepté de nous aider. Nous la remercions pour son engagement.

Nous proposons donc à votre vote la liste suivante :

Mme CHRETIEN Corinne
Mr CODEN Louis
Mme GERAUD Colette
Mr GEVAUDAN Marc
Mr le Dr JEAN Richard
Mr PARENTI

La liste est approuvée à l'unanimité. »

Le Président félicite les nouveaux élus et invite l'assemblée à l'habituel pot de l'amitié.

Le 26 Mai 2014

La Secrétaire — Le Président

C. GERAUD — G. NEGRE